

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[148_Correspondance du comte de Montalivet à François Guizot : 1836-1869](#)[Item](#)[Montalivet-Lagrange, le 30 septembre 1858, le comte de Montalivet à François Guizot](#)

Montalivet-Lagrange, le 30 septembre 1858, le comte de Montalivet à François Guizot

Auteurs : Montalivet, Camille Bachasson, comte de (1801-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Décès](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1814-1830, Restauration\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Histoire \(France\)](#), [Mémoires \(Guizot\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Récit](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1858-09-30

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote8, AN : 163 MI 42 AP 148 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Montalivet, Camille Bachasson, comte de (1801-1880), Montalivet-Lagrange, le 30

septembre 1858, le comte de Montalivet à François Guizot, 1858-09-30

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6060>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionMontalivet-Lagrange (France)

Information Bibliographique

Titre	Auteur	Date	Lien
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps	François Guizot	1858	Lien externe
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 25/05/2025			

Montalivet-Lagrange, 30 - 7^{bre} 1859.

Monsieur,

M^r De Tuschet a succombé, dis-je, à la maladie dont la douloureuse issue n'était que trop prévue. - Ma triste saute ne m'a pas laissé la consolation de lui rendre les derniers devoirs, et m'a condamné à garder le lit plusieurs jours.

Je n'ai pu encore retrouver les notes dont j'ai besoin pour répondre positivement à votre question sur l'éloignement de M^r Le Duc d'Orléans du conseil; mais j'en suis en mesure de vous en répondre aux nouvelles questions que vous voulez bien m'adresser:

1^o M^r Lafitau ne fait qu'un méchant conte dans son histoire, quand il prétend que le Roi ne connaissait pas préalablement le discours qu'il prononça pour l'ouverture de la session des chambres, le 23 juillet 1831. Le discours proposé au Roi par M^r Persin, et discuté d'abord en tête à tête dans plusieurs conférences a été définitivement examiné, débattu et arrêté dans un conseil tenu au Palais Royal sous la présidence du Roi. Les choses se sont passées alors ainsi que je vous ai toujours vu se passer: Voilà pour le fait principal. - Quant au second fait, il est certain que le Président du conseil avait, comme cela s'est toujours pratiqué, une copie du discours de la Couronne, avait-il apporté cette copie à la séance Royale, et la lire expressif de sa physionomie tenait-il à ce qu'il suivait l'auguste lecture, en lisant lui-même ou seulement en écoutant? Je ne saurais le dire; mais ce que j'affirme, c'est que M^r Persin ne suivait pas la lecture du discours Royal, just

son manuscrit, et que si l'auteur en la souscrivant pensait des larmes
si le Roi n'y avait rien changé. — C'est une seconde fable inspirée
par la première — une double méchanceté — rien de plus.

— 2^e Je n'ai pas vu la lettre que le Prince Louis Bonaparte aurait écrite
au Roi quand il vint à Paris avec sa mère, en 1831 : je n'en ai entendu
parler ni au Palais Royal ni aux Tuileries. Je ne saurais donc contrôler
ce qu'en dit M. Lapérouse, dont je n'ai pas d'ailleurs l'ouvrage sous les
yeux. Mais êtes-vous certain que cette lettre ait existé ? Mes doutes
proviennent surtout de ce que la Duchesse de St. Leu parut d'abord vouloir
cacher au Roi la présence de son fils à Paris.

— 3^e Vous me rappelez cette scène dramatique où Cas. Séver, à la
mort tombante, rendit compte à la chambre des députés de sa visite
à la Reine Hortense et des offres qui lui avaient été faites d'un
secours en argent. Ce récit est celui du ministre constitutionnel
couvrant la Couronne de sa responsabilité. — Mais, la vérité entière
est plus intéressante et plus dramatique encore.

Ce n'est pas la Reine qui vit mort la Duchesse de St. Leu pour la
première fois. — Le Roi avait été informé de l'arrivée de la
Princesse à Paris par un de ses aides de camp (d'Houdetot) comme
d'elle depuis longtemps, et à qui elle s'était confiée. — La Reine
et bientôt le Roi lui-même que la Reine alla chercher, eurent une
entrevue secrète avec elle ~~façon~~ dans la petite chambre de cet aide-
de camp à qui elle était venue faire une visite et qui faisait le guet
à la porte. Là, le Roi s'enquit avec autant de bonté que d'égards
et de respect de ce qu'il pourrait faire pour soulager des malheurs
dont l'ancien Prince exilé ne se rappelait que trop les amertumes.
D'argent, par un mot ce jour-là : il fut craint sans doute de blesser
la Princesse. Il fut question seulement d'un séjour momentané en
France, à Vichy par exemple, afin de rétablir une santé depuis
longtemps défaillante, et des moyens d'y parvenir avec la législation

8
existante, après un voyage en Angleterre pendant le quel on pourrait
préparer les mesures nécessaires. Le Roi s'offrit à combattre tous les
obstacles, et à faciliter le plus possible le retour en France qui
semblait tant désiré. — Peu de temps après, le même intermédiaire vint
offrir de la part du Roi à la Princesse de Dispos de sa bourse personnelle.
Elle refusa en exprimant sa reconnaissance.

M^{me} la D^{lle} de S^{te} Luc n'avait rien dit au Roi de la prise en de son
fils à Paris, et ce n'est qu'après la visite de sa mère au Palais Royal que
L. Prince Louis Bonaparte fut aperçu chez elle.

M^r Péron, seul parmi les Ministres, avait immédiatement reçu les
confidences du Roi; et s'était associé à ses généreuses pensées, tout
en conservant plus de défiance sur les conséquences du séjour des
membres de l'ancienne famille impériale à Paris. Il fit une visite à
M^{me} la D^{lle} de S^{te} Luc, renouvela des offres d'argent qui furent encore
accueillies avec une parfaite courtoisie, et se mit ainsi en mesure d'être
en toute vérité à la tribune le langage qu'il y a fait entendre. La
Princesse manifesta seulement à M^r Péron comme au Roi le vœu de revenir
en France, et M^r Péron, sans s'engager autrement que le Roi fut loin de
répondre cette espérance.

Tels sont les faits aux quels les circonstances qui ont suivi donnent
aujourd'hui un singulier et puissant intérêt. — Le g^l d'houetot
aurait huiement sans aucun doute, de vous les exposer avec plus de
détails encore, si vous le desiriez; et pour mon propre compte, j'
serais charmé que vous fussiez bien contents des souvenirs par
les siens.

— 4^e — C'est le 1^{er} octobre que le Roi est venu de sa personne
habiter les Tuileries. — Les travaux avaient été commencés au mois
d'avril. Ceux exprimés, c'est à dire la consolidation des fondations et des

l'oubliement, et les jardins, cette petite affaire qui a fait si grand bruit, n'était pas entièrement terminée; mais l'intérieur permettait de recevoir la famille royale qui, sous les ordres du Ministre et de la Reine, spécialement, ne perdit pas un instant pour s'y installer. — Il serait peut-être exagéré de dire que le Roi fit une opposition sérieuse à sa translation du Palais Royal aux Tuileries; mais il ne s'y décida que difficilement et avec une répugnance visible qui était entretenue surtout par la Reine et par la Princesse Adélaïde, à des points de vue d'ailleurs fort différents. Il fallait que cette répugnance fût bien grande pour n'avoir pas cédé dès les premiers mois du règne à l'argument qui fournissait si souvent des écueils dont quelques ans faillirent précipiter presque sans coup férir jusqu'en dans l'intérieur des appartements du Palais Royal.

Permettez-moi, interrompant, de vous adresser deux prières. Je n'ai pas de secrétaires, et j'écris que les notes comme souvenirs de cette lettre et de celle qui l'a été précédée. Vous seriez bien aimable, soit de les faire copier pour moi, soit de me permettre d'en faire faire des copies, quand vous serez à Paris, et bien.

Croyez-moi tout à votre disposition, et bien sincèrement

Tout à vous,

Montalivet